



Conservatoire à Rayonnement Régional de Cergy-Pontoise

Année scolaire 2021-2022

Le CRR est un lieu d'enseignement culturel qui n'est pas concerné par le passe sanitaire en application de l'article 47-1 du décret n° 2021-699 du 1er juin 2021.

		Contrôle du passe sanitaire
Je suis élève au conservatoire		
... et je viens assister à mes cours		NON
... et je passe une audition sans public		NON
... et je viens répéter sans public		NON
... et je participe un concert	OUI	
... et je passe une audition devant du public		NON
... et mon cours de danse a lieu à complexe sportif des Maradas		NON
... et mon cours d'instrument a lieu au sein de l'école du Chemin Dupuis		NON
Je suis enseignant du conservatoire		
... et je viens donner des cours au conservatoire		NON
... et je viens donner des cours au complexe sportif des Maradas	OUI	
... et je viens donner des cours au sein de l'école du Chemin Dupuis		NON
... et je donne un concert devant mes élèves		NON
... et je fais passer une audition sans public		NON
... et je donne un concert devant un public dans l'auditorium	OUI	
... et je fais passer une audition avec du public		NON
... et j'ai un rendez-vous pédagogique avec les parents		NON
Je suis parent d'élève		
... et je viens juste pour accompagner mon enfant au conservatoire		NON
... et j'ai rendez-vous pour les réunions de rentrée parent/enseignant		NON
... et je viens pour un rendez-vous administratif		NON
... et je souhaite assister à un spectacle auquel participe mon enfant	OUI	
... et je souhaite assister à une audition de mon enfant		NON
Je suis agent au conservatoire		
... et j'interviens dans des espaces ouverts au public et pendant les heures d'ouverture		NON
... et j'interviens dans des espaces en dehors des heures où ils sont accessibles au public		NON
Je suis membre/intervenant		
... d'un jury		NON
... d'une master classe ou d'un module pédagogique		NON
Je suis accompagnant (PE, PVP, animateur, accompagnateur piéton, etc.) d'un groupe scolaire ou périscolaire, dans la mesure où une autre activité se déroule simultanément au conservatoire		
... pour un atelier se déroulant au conservatoire	OUI	
Je suis prestataire (livreur, personnel d'entretien, prestataire de travaux, agent de sécurité)		
... et j'interviens dans les heures d'ouverture au public sauf cas d'urgence		NON
... et j'interviens en dehors des heures d'ouverture au public		NON